

## FORMATION

Schulich School of Business, Université York, B.A., 2004, avec distinction

Université McGill, BCL, 2007, avec une grande distinction

Université McGill, LLB, 2007, avec une grande distinction

Osgoode Hall Law School, Certificat en droit minier, 2014

ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2008

## **Andrew Bozzato**

Associé

T: 416.777.4878 / C: bozzatoa@bennettjones.com

Toronto

Andrew Bozzato a une pratique transactionnelle en matière de marchés financiers et de droit des sociétés, conseillant régulièrement des sociétés ouvertes et privées, ainsi que des sociétés de capital-investissement, sur des fusions et acquisitions nationales et transfrontalières remarquables et d'autres transactions stratégiques. Son travail couvre un large éventail d'industries, y compris les services financiers, les mines, la technologie, l'énergie, les infrastructures et les soins de santé.

Andrew possède une vaste expérience de la représentation de clients dans le cadre d'une variété de fusions et acquisitions complexes et d'opérations sur les marchés financiers, y compris les fusions et acquisitions publiques et privées, les investissements minoritaires, les opérations de mobilisation de capitaux, les scissions et les coentreprises, ainsi que les initiatives stratégiques.

Andrew possède récemment une vaste expérience des conseils aux participants des secteurs des produits de placement et de la gestion de patrimoine, y compris les courtiers-négociants, les conseillers en placement, les gestionnaires de portefeuille, les fonds d'investissement et les gestionnaires d'actifs. Son expertise s'étend aux transactions stratégiques, à la réglementation émergente des technologies financières et à la conformité et aux questions réglementaires en matière de valeurs mobilières, notamment en ce qui concerne la réglementation des crypto-actifs. Andrew a récemment conseillé de

nombreuses sociétés de technologie financière et de paiement canadiennes et étrangères ainsi que des plateformes de négociation d'actifs cryptographiques en ce qui concerne les questions réglementaires.

Andrew s'est joint au cabinet après plusieurs années au sein d'un autre cabinet d'avocats canadien de premier plan et après avoir acquis plusieurs années d'expérience à l'interne, y compris divers rôles – comme des conseils sur la gestion d'actifs et de patrimoine, des valeurs mobilières et des fusions et acquisitions – au sein du service juridique d'une institution financière diversifiée canadienne, ainsi que la création et la direction de la fonction juridique pour une société de portefeuille d'énergie renouvelable d'un gestionnaire d'actifs basé aux États-Unis.

Auparavant, il a été auxiliaire juridique pour le juge Pierre Journet de la Cour supérieure du Québec.